



N° 2065-SD
2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société :			Adresse du siège social :	
AAS SARL 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER				
SIRET	4	5	4	0
	9	7	8	5
	8	0	0	0
	1	2		
Mél : contact.montpellier@cab-aas.com				
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
B ACTIVITÉ				
Activités exercées		Activités comptables		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		
Bénéfice imposable à 15 %		42 500	270 106	Déficit
2. Plus-values		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %				
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %				
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)				
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre				
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				
OUI X NON				
Si oui, indication du logiciel utilisé				
SAGE COALA				
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr				
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				
Nom et adresse du conseil:				
AAS SARL 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER				
Tél: 0499136650				
OGA/OMGA				
Viseur conventionné				
(Cocher la case correspondante)				
Identité du déclarant:				
Date: 17032025				
Lieu: MONTPELLIER				
Qualité et nom du signataire: Gérant				
Signature: Laurent BRUNO				
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				
Examen de conformité fiscale (ECF)				
Prestataire :				

Désignation de l'entreprise : AAS SARL		1 2		
Adresse de l'entreprise 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * 4 5 4 0 9 7 8 5 8 0 0 0 1 2		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	41 944	AG	41 013 931
	Fonds commercial (1) AH	810 000	AI	810 000
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	114 522	AU	93 892 20 630
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières * BH	12 498	BI	12 498
TOTAL (II) BJ		978 964	BK	134 905 844 059
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	9 900	BW	9 900
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	540 698	BY	26 600 514 098
	Autres créances (3) BZ	21 145	CA	21 145
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
	Disponibilités CF	4 465	CG	4 465
	Charges constatées d'avance (3)* CH	17 345	CI	17 345
TOTAL (III) CJ		593 553	CK	26 600 566 953
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 572 516	1A 161 504
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	42 375
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise AAS SARL

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	81 298	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	215 959	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	931	
		TOTAL (I)	DL	309 189
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	156 767	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	54	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	600	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 661	
	Dettes fiscales et sociales	DY	296 123	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 976	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	562 642	
	TOTAL (IV)	EC	1 101 823	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 411 012	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 053 961		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	46 739		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>AAS SARL</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF			
		FG	2 115 645	FH	FI	2 115 645		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 115 645	FK	FL	2 115 645		
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	23 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	42 777		
	Autres produits (1) (11)				FQ	53		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 181 475	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	580 318		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	41 362		
	Salaires et traitements *				FY	946 349		
	Charges sociales (10)				FZ	302 478		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce <u>HS</u>)				GA	5 851	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 273
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	15 218	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 901 849	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	279 626		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 820		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	2 820		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 820)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	276 806		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAS SARL		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	137			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	963			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 100			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	45			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	45			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	1 055			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	61 902			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 182 576			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 966 616			
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	215 959			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP			
			– Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	27 659		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	18 482		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	18 482	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	7 922	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8 10 560
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
	Amendes et pénalités				45		
KNO deboures réglés 2 x - société liquidée				137			
Amortissements dérogatoires				963			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures			
				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etat définitif

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 411 011,94 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 215 959,42 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Etat définitif

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Etat définitif

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Etat définitif

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Etat définitif

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat définitif

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	851 944		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	62 522		7 502
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	40 553		3 945
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	103 075		11 447
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 498		
TOTAL	12 498		
TOTAL GENERAL	967 516		11 447

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			851 944	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			70 024	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			44 498	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			114 522	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			12 498	
TOTAL			12 498	
TOTAL GENERAL			978 964	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	40 050	963		41 013
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	54 963	3 421		58 384
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	34 041	1 467		35 508
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	89 004	4 888		93 892
TOTAL GENERAL	129 053	5 851		134 905

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	963				963
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	3 421				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 467				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	4 888				
TOTAL GENERAL	5 851				963

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat définitif

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	1 895		963	931
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées	1 895		963	931
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	31 445	10 273	15 119	26 600
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	31 445	10 273	15 119	26 600
TOTAL GENERAL	33 340	10 273	16 082	27 531
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		10 273	15 119	
- financières				
- exceptionnelles			963	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat définitif

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 498		12 498
Clients douteux ou litigieux	42 375		42 375
Autres créances clients	498 323	498 323	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	850	850	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	10 244	10 244	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	4 637	4 637	
Débiteurs divers	5 414	5 414	
Charges constatées d'avance	17 345	17 345	
TOTAL GENERAL	591 685	536 813	54 872
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	46 739	46 739		
- plus d'un an	110 027	62 166	47 862	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	77 661	77 661		
Personnel et comptes rattachés	118 903	118 903		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 689	58 689		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	5 514	5 514		
- T.V.A.	110 990	110 990		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 027	2 027		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	54	54		
Autres dettes	7 976	7 976		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	562 642	562 642		
TOTAL GENERAL	1 101 223	1 053 361	47 862	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 785			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	4 637		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

7.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

7.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

8.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	22 720
Autres créances	500
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	23 220

8.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 112
Dettes fiscales et sociales	84 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 708
TOTAL	112 092

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	17 345	562 642
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	17 345	562 642

Commentaires:

8.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

8.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	100	100,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	100	100,00

Commentaires:

8.7 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.3 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.4 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	

Commentaires:

9.5 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	24	
Ouvriers		
TOTAL	27	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 115 645	1 985 503	1 853 400	1 693 958	1 678 219
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	277 904	207 187	187 756	155 186	198 855
c) Impôt sur les bénéfices	61 902	44 333	42 161	38 850	48 224
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	216 002	162 854	145 595	116 336	150 631
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	215 959	163 359	150 456	123 185	134 827
f) Montants des bénéfices distribués		200 000	173 000	163 000	175 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 160	1 629	1 456	1 163	1 506
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 160	1 634	1 505	1 232	1 348
c) Dividende versé à chaque action		2 000	1 730	1 630	1 750
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	27	25	23	22	22
b) Montant de la masse salariale	853 949	832 135	740 873	684 298	681 679
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	394 878	387 287	377 979	356 500	335 696

Observations complémentaires

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/06/2025

10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires